

LÉGISLATURE 2020-2025 DÉLIBÉRATION PRD-344 SÉANCE DU 1^{er} NOVEMBRE 2023

Crédit budgétaire supplémentaire de 500 000 francs destiné au CICR pour ses actions auprès de la population civile du territoire de Gaza, dit «bande de Gaza»: «Soutenir l'aide humanitaire à la population de Gaza» (PRD-344)

Considérant:

- la situation dramatique dans laquelle se retrouve la population civile de Gaza, soumise à un blocus et à un siège, et ne recevant qu'une aide humanitaire largement insuffisante;
- la prise de position de la Ville de Genève, telle qu'exprimée par le Conseil administratif dans son communiqué du 12 octobre 2023;
- la nécessité de traduire cette prise de position, que nous saluons, en un acte concret,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition de plusieurs de ses membres,

décide:

Par 65 oui contre 4 non et 3 abstentions

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 500 000 francs destiné au CICR pour affectation à ses actions auprès de la population civile du territoire de Gaza, dit «bande de Gaza».

- *Art.* 2. La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux revenus dans le budget de fonctionnement 2023 de la Ville de Genève.
- *Art. 3.* La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2023 du centre de coût A004 «Relations extérieures et communications», compte 3636.010, «Subventions aux organisations privées à but non lucratif», politique publique 59, «Domaine social, non mentionné ailleurs».
- *Art.* 4. La présente délibération est munie de la clause d'urgence, conformément à l'article 32 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 et l'article 79 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012, approuvée par 65 oui contre 4 non et 3 abstentions.

Certifié conforme:

Le Secrétaire :

N

Le Président:

Erhardt Pierre de Boccard